



PREFET DU GARD

Préfecture

Direction des Relations avec
les Collectivités Territoriales

Bureau des procédures
environnementales
Réf. : BPE/LBA-FG/2017

NIMES, le **16 JAN. 2017**

Affaire suivie par :
Florence GRESSET
☎ 04 66 36 43.03.
Mél : florence.gresset@gard.gouv.fr

Commission de suivi de site de Bellegarde

Réunion du 9 novembre 2016

Le neuf novembre deux mille seize, à 9 heures 30, s'est réunie à Bellegarde, au siège de la société SUEZ, route de Saint Gilles, lieu-dit « Pichegu », sous la présidence de M. le directeur des collectivités et du développement local de la préfecture, la commission de suivi de site de Bellegarde.

Étaient présents :

- M. Gilles GUILLAUD, préfecture, directeur des collectivités et du développement local.
- M. Serge DE PAYEN, représentant la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- M. Alexandre CORDIER, directeur général des services de la mairie de Bellegarde,
- M. Raymond TERNAT, représentant la fédération départementale des chasseurs,
- M. Jean Paul ROUSSET, représentant la Société de chasse de Bellegarde,
- M. Joseph ROCHE, représentant de la société de protection de la nature du Gard,
- M. Laurent DUCURTIL, président du parcours de chasse bellegardais,
- M. Olivier BONNET, directeur du site de Bellegarde, société SUEZ,
- M. Laurent TESSIER, société SUEZ,
- Mme. Emilie BASSARD, société SUEZ,
- M. Nicolas GARDE, société SUEZ,
- M. Laurent GALLIERE, société SUEZ
- Mme Laurence BARNOIN-ANTONA, préfecture, DCDL, chef du bureau des procédures environnementales,
- Mme Florence GRESSET, DCDL, bureau des procédures environnementales.

Excusés :

- Mme Isabelle LORANDI, représentant le délégué départemental de l'agence régionale de santé,
- M. le maire de GARONS

Ordre du jour :

- Rapport annuel d'exploitation pour 2015
- Questions diverses



M. Gilles GUILLAUD, directeur des collectivités et du développement local de la Préfecture du Gard, ouvre la séance.

M. BONNET rappelle le changement de raison sociale de la société SITA FD qui est devenue SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE.

M. Olivier BONNET, responsable du site Suez à Bellegarde, présente le rapport d'activité de l'année 2015 sous forme alphabétique en développant les faits marquants :

LETTRE A AMIANTE

Augmentation en 2015 du tonnage qui est d'environ 18 000 T ce qui a entraîné la modification de la zone, et de l'emplacement (création d'un mur).

LETTRE B BASSIN

Création d'un bassin d'environ 300 m³ permettant le stockage des eaux osmosées.

LETTRE C CONTROLE

le tonnage reste le même que pour l'année 2014, même si le nombre d'admissions a augmenté ;
Les chargements sont plus petits, et moins lourds.
Un déclenchement portique a eu lieu en 2015 ;

LETTRE D DECHETS

Le tonnage reste identique à celui de 2014.

LETTRE E EFFLUENTS

66 000 T de lixiviats (eaux qui ont percolé à travers le massif de déchet et qui sont récupérées en fond d'alvéole) ont été produits en 2015 et 43 0000 T ont été traités comme eaux de Process.
Problématique : météo avec des phénomènes pluvieux plus ou moins importants.

LETTRE F FORAGE

Le forage d'un second puits dans l'alvéole K1 n°5 a été lancé en décembre 2015.

LETTRE G GALERIE

Fin de l'expertise judiciaire. Suite à un accord amiable, la réparation de l'ouvrage est désormais possible, elle est à l'étude. Les travaux de réparation devraient être terminés fin 2016, ils sont réalisés par les sociétés ARCADYS ET LOMBARDY, puis en matière de sécurité la STE SATIF intervient.

Lettre H HUMAIN

10178 heures de travail sur le site, ce qui représente 63 équivalent temps plein, 2 accidents de travail sans arrêt ont eu lieu en 2015, il s'agit d'un malaise et d'une coupure à la main.

LETTRE I INCIDENT

le 9 juillet 2015, un départ de feu s'est produit au Mas Darboux (zone de stockage des excédents d'argile) ; malgré une intervention immédiate des opérateurs à l'aide d'extincteurs, le feu s'est propagé. C'est l'arroseuse du site qui a permis de maîtriser la propagation du feu et son extinction. Les pompiers dépêchés sur place ont pu constater l'extinction et ont sécurisé la zone par précaution.

LETTRE J JOURNEES PORTES OUVERTES

Le 18 et 19 septembre 2015, deux journées portes ouvertes étaient organisées sur le site dans le cadre du patrimoine industriel, elles ont permis d'accueillir 296 personnes. Une campagne de communication avait été organisée grâce aux médias (tv, journaux) afin d'informer le public sur ses journées.

LETTRE L LIXIVIAT

Afin de redescendre la charge hydraulique des lixiviats, une partie du flux pompé a été expédié vers des filières spécialisées pouvant traiter ce genre de produit.

En 2015, 14 516 m³ sont traités en externe (Lyon société SIRA et 1/3 en Espagne société SITA SPE IBERICA).

7626 m³ de lixiviats sont traités sur unité mobile.

LETTRE M MALAXEUR

Le malaxeur est l'outil central de l'installation.

Il était en place depuis 1995 , et a dû être remplacé en 2015 ce qui a engendré une semaine et 6 à 7 week-end d'arrêt complet.

LETTRE N NEWS

Communication sur le site dans les différents médias et reportage sur la société sur France 3.

Rappel : le site comporte actuellement 9 alvéoles.

LETTRE O OPTIMISATION

SUEZ traite 200 000 T de déchets par an ce qui a nécessité une modification du site

LETTRE P PIEZOMETRE

Le site possède 8 piézomètres, il n'y a pas de variation de mesures depuis 2015.

Les prélèvements et les analyses sont effectués par un laboratoire agréé par le Ministère.

En cas d'évolution défavorable et significative d'un paramètre mesuré, constatée par l'exploitant et l'inspecteur des installations classées, les analyses périodiques effectuées conformément au programme de surveillance susvisé, sont renouvelées pour ce qui concerne le paramètre en cause et éventuellement complétées par des analyses complémentaires.

LETTRE P PLUVIOMETRIE

Il a été enregistré peu de pluie en 2015, le mois d'avril a été le mois le plus important en pluviométrie puisqu'il a été enregistré 130 mm d'eau.

LETTRE Q QUALITE

Le site est soumis à la certification AFAQ, en 2015 les 3 certifications ont été maintenues. L'audit a révélé 31 points forts, 11 pistes de progrès et 6 points sensibles.

LETTRE S SILO

un 11 ème silo d'une capacité de 110 m3 a été installé.

LETTRE T TRANSVAP'O

Fin de l'unité mobile.

Le traitement par l'unité mobile a traité tout au long de l'année 2015 des lixiviats issus de l'alvéole K2.

LETTRE U USE IT

Projet informatique dans l'entreprise , un nouvel outil de messagerie et de nouveaux logiciels ont été installés au sein de la société.

LETTRE V VALORISATION

Plus particulièrement la valorisation énergétique. Par ailleurs, un projet de panneaux photovoltaïques dans le cadre de la réutilisation du foncier est à l'étude.

Subvention de 100 000 euros

Actuellement 563 T de ferrailles issues du broyage sont valorisées sur l'unité de PROVENCE VALORISATION à Istres, et 0 T de plâtre sont valorisées par manque de filière.

39 700 T de terres polluées sont valorisées en interne.

LETTRE W WARNING (attention)

Un effort doit être fait concernant la sécurité sur le site, deux accidents ont été recensés en 2015 et il faut faire attention.

LETTRE X XYLENE**LETTRE Z ZAPPING**

Fin de travaux sur la partie Est du site.

Équipement de sécurité sur les camions (mise en place de Led à l'arrière des camions).

Pose de la membrane , mise en place d'un cuve puis repompe vers bassin d'eaux propres.

QUESTIONS DIVERSES

M. GUILLAUD précise qu'il y a eu une alerte portique et souhaite savoir quelle en était la cause.

M. BONNET précise que ce déclenchement de portique de mesure de non radioactivité , concernait le producteur EURENCO pour des cendres pulvérentes.

Les big bags ont été mis en isolement en attendant le retour des analyses radiologiques, puis ont été acceptés sur site après réalisation de l'étude d'impact.

M. GUILLAUD demande comment sont transportés les lixiviats vers les filières spécialisées.

M BONNET précise que le transport de ces lixiviats se fait par camions citernes ce qui représente environ 500 camions.

M. GUILLAUD demande si la réparation de la galerie nécessite la présence humaine à l'intérieur de celle ci.

M. BONNET rappelle que la réparation de la galerie nécessite la présence humaine principalement pour colmater les fuites, installer des vannes électriques et des sondes.

A la fin de ce chantier un plan et un cahier des charges de maintenance seront mis en place, car cela n'existait pas.

M. ROCHE indique qu'il a pu constater des nuisances olfactives principalement sur la commune de St Gilles.

M. BONNET rappelle qu'une étude d'odeurs avait été effectuée en 2012, et qu'il n'y avait pas d'impact sur les environs, M. BONNET pense que ces odeurs pourraient provenir du site de TERRALYS.

Chacun ayant pu s'exprimer, M. GUILLAUD remercie les participants et lève la séance à 10H45.

Le Directeur des Collectivités et du Développement Local,



Gilles GUILLAUD